

Rapport du maire

sur la situation financière terminée

le 31 décembre 2017



Photo : Gilbert Dupont

Présenté à la séance ordinaire
du 11 juin 2018

par le maire, monsieur Joseph Imbeault

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

La Loi exige du maire de chacune des municipalités du Québec de présenter, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, de faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

États financiers 2017

Les états financiers de l'année 2017 de la municipalité de Ragueneau ont été vérifiés par la firme « Mallette, comptables agréés » qui a déposé son rapport au conseil le 14 mai 2018. Les résultats révélaient un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 215 747 \$. Le surplus accumulé de la municipalité au 31 décembre 2017 était de 529 418 \$ plus un montant affecté de 79 311 \$. La dette à long terme s'élevait à 1 255 529 \$.

Je vous rappelle que ces documents peuvent être consultés au bureau de la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Sommaire des résultats à des fins fiscales			
Exercice terminé le 31 décembre 2017			
	Budget 2017	Réalisations 2017	Réalisation 2016
Revenus de fonctionnement	2 017 193 \$	2 031 316 \$	2 062 639 \$
Charges	2 459 140 \$	2 267 307 \$	2 375 361 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	<u>(441 947 \$)</u>	<u>(235 991 \$)</u>	<u>(312 722 \$)</u>
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Amortissement des immobilisations	519 600 \$	535 971 \$	536 899 \$
Remboursement de la dette à long terme	(71 720 \$)	(71 801 \$)	(84 045 \$)
Affectations			
Activités d'investissement	(6 467 \$)		(2 464 \$)
Excédent (déficit) accumulé	(12 400 \$)	(12 432 \$)	(3 780 \$)
			3 300 \$
Total des éléments de conciliation à des fins fiscales	<u>441 947 \$</u>	<u>451 738 \$</u>	<u>449 910 \$</u>
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	<u>0 \$</u>	<u>215 747 \$</u>	<u>137 188 \$</u>

Rémunération des membres du conseil - année 2017

La rémunération des membres du conseil est établie de la façon suivante :

- ✓ Un conseiller reçoit une rémunération de 200 \$ et une allocation de dépenses de 100 \$ mensuellement;
- ✓ Le maire, quant à lui, reçoit une rémunération de 590 \$ et une allocation de dépenses de 295 \$ mensuellement;
- ✓ Le maire suppléant reçoit une rémunération additionnelle de 100 \$ et une allocation de dépenses supplémentaires de 50 \$ mensuellement;
- ✓ De plus, un membre du conseil reçoit une rémunération de 36 \$ par réunion pour représenter la municipalité dans certains comités ou organismes.

Faits saillants 2017

L'année 2017 nous aura permis de réaliser plusieurs projets qui contribueront à maintenir et à améliorer les services à la population :

- ✓ installation d'une borne électrique;
- ✓ achat de pompe pour la station de surpression;
- ✓ réfection et pavage d'une courbe dangereuse dans le rang 2;
- ✓ installation de jeux au parc du Centre communautaire Édouard-Jean phase 2;
- ✓ rénovation du local de la Maison des jeunes « La Boîte »;
- ✓ embauche d'un agent de développement;
- ✓ installation de panneaux d'indication de lieux au bureau municipal, au garage municipal et dans le rang 2;
- ✓ signature d'une entente de travail et politique d'emploi pour les 4 prochaines années avec les employés;
- ✓ modernisation du système téléphonique;
- ✓ élection 2017.

Informations 2017

La population de Ragueneau est de 1 371 personnes selon la Gazette officielle du Québec.

Évaluation imposable 2017 (au dépôt du rôle le 1er septembre 2016) :	57 503 600 \$
Évaluation non imposable 2017 : (église, écoles, gouvernement, édifices municipaux)	7 772 300 \$
Évaluation foncière 2017 :	65 275 900 \$



Membres du conseil municipal

- Monsieur Joseph Imbeault, maire
- Monsieur Gilbert Dupont, conseiller district n° 1
- Monsieur Claude Lavoie, conseiller district n° 2
- Madame Roxanne Caron, conseillère district n° 3
- Madame Huguette Tremblay, conseillère district n° 4
- Madame Laurence Martel, conseillère district n° 5
- Monsieur Romain Bergeron, conseiller district n° 6

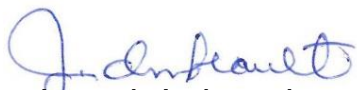
Conclusion

Soyez assurés que votre conseil municipal continuera de travailler à l'amélioration de notre municipalité et planifiera efficacement dans le but d'offrir les meilleurs services possibles.

Je tiens aussi à profiter de cette occasion pour remercier tous les employés et toutes les employées sans oublier les bénévoles qui participent aux différents comités et activités. Sans vous, ces comités et activités ne connaîtraient pas autant de succès.

Au nom des membres du conseil municipal, je vous remercie de votre soutien et je vous prie d'accepter, chers citoyens et chères citoyennes, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,


Joseph Imbeault

NOUS JOINDRE

- Adresse : 523, route 138, Ragueneau (Québec) G0H 1S0
- Téléphone : 418 567-2345
- Télécopieur : 418 567-2344
- Courriel : ragueneau@municipalite.ragueneau.qc.ca
- Site internet : <http://municipalite.ragueneau.qc.ca>
- Page Facebook : www.facebook.com/MunicipaliteRagueneau

